



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 SEPTEMBRE 2017**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Jean-Yves MEIGNEN, Rose MEUNIER, Bernard RENIET.

EXCUSEE : Isabelle OUDOT qui donne procuration à Louis LAUDUN.

ABSENT :

1. Personnel communal - autorisations spéciales d'absence.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité d'accorder aux agents municipaux des autorisations spéciales d'absence conformément à la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, article 59 et à la proposition du Centre de Gestion du 04.

2. Incorporation dans le domaine privé de la commune d'un immeuble sans maître.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'incorporer dans le domaine privé de la commune l'immeuble sans maître cadastré I277 d'une surface de 47 m2 situé traverse Saint-Pierre.

3. Immeuble menaçant ruine sur la parcelle B 341 - autorisation d'ester en justice.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des votants (Henri Duyun s'abstient) d'autoriser le Maire à ester en justice afin que les héritiers de la propriété effectuent les travaux de sécurisation du mur.

4. Vente d'un terrain communal – détermination du prix.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité de vendre le terrain communal cadastré E 425 attenant au gîte n°1 à Mme Brest Yarie pour un montant de 3 480 euros.

5. Demande d'occupation ponctuelle du monument historique.

Le conseil municipal annule cette affaire car l'intéressé a décidé de renoncer à la location de la Rotonde.

6. Avenant à la convention de mise à disposition des locaux de l'épicerie.

L'assemblée délibérante prend acte de la décision des époux Pélissier de ne pas donner suite à la convention de mise à disposition des locaux de l'épicerie et donne mandat aux membres de la commission afin de tout mettre en œuvre pour chercher un repreneur le plus rapidement possible.

7. Extension, rénovation et mise aux normes de la salle des fêtes – lancement de la procédure d'appel d'offres pour les marchés de travaux.

Les conseillers municipaux décident à la majorité (Vincent Blanc, Gilles Coutton, Benoît Cassan, Marie-José Noël et Henri Duyun votent contre) de lancer la procédure d'appel d'offres pour les marchés de travaux d'extension, de rénovation et de mise aux normes de la salle des fêtes, pour un montant de 504 000 € HT.

8. Compte-rendu du Maire au titre des délégations permanentes.

Les membres de l'assemblée prennent acte qu'il n'y a eu aucun acte pris le trimestre dernier au titre des délégations permanentes.

A Simiane la Rotonde, le 5 octobre 2017. Le Maire, Louis LAUDUN

